

REPUBLIQUE FRANÇAISE  
Liberté – Égalité – Fraternité

DEPARTEMENT DE MAYOTTE

COMMUNE D'ACOUA

BUREAU DE LA POLITIQUE DE LA VILLE



## Coordinateur (trice) CLSPD

### DEFINITION :

Sous l'autorité du chef de service à la population et en lien avec l'élue référent à la prévention de la délinquance, au sein de la Mission ville (chargée de mission ville, adulte-relais) il assure la coordination et le suivi administratif et financier du Conseil Local de Sécurité et de Prévention de la Délinquance (et de ses commissions). Il assure également la mise en œuvre des actions qui en émanent en lien avec les services municipaux, les services de l'Etat (Education nationale, Police Nationale / Gendarmerie, Justice, ...) et les acteurs locaux (commerçants, habitants, ...). Il instaure des relations de confiance et favorise le partage d'informations entre les différents acteurs.

### MISSIONS ET ACTIVITES :

#### Elaborer un plan local annuel de prévention de la délinquance :

- Réaliser et actualiser la Diagnostique Local de Sécurité
- Etablir un état des lieux des dispositifs et acteurs des politique de sécurité et de prévention de la délinquance en lien avec le travail des commissions thématiques
- Développer des partenariats afin de collecter des données et de l'information
- Mettre en œuvre des outils de suivi, d'observation et d'évaluation et en exploiter et communiquer les résultats à l'occasion des sessions plénières du CLSPD

#### Préparer et animer le Conseil Local de Sécurité et de Prévention de la Délinquance :

- Organiser, animer et coordonner en lien avec les partenaires institutionnels et municipaux le travail du Conseil Local de Sécurité et de Prévention de la Délinquance
- Présenter le diagnostic actualisé, la stratégie nationale, le compte-rendu des commissions thématiques, le bilan des actions de l'année N-1 et la proposition du Plan Local de Prévention de la Délinquance (traduction des diagnostics et des orientations politiques en plans d'action)
- Rédiger et diffuser le compte-rendu de la session plénière et finaliser le Plan Local
- Organiser, animer et coordonner les commissions thématiques, créées en lien avec les problématiques identifiées au sein de la session plénière.

**Coordonner la programmation annuelle des actions du Plan Local de Prévention de la Délinquance en référence à la thématique justice du Contrat de ville :**

**Identifier et mobiliser les partenariats de droit commun et assurer le suivi des démarches de subventions**

Informers les porteurs de projet et les accompagner dans leurs démarches

S'agissant du FIPDR :

- Programmation : collecter et transmettre les CERFA au cabinet du préfet, réaliser le tableau de suivi de programmation, suivre les engagements financiers, assurer le respect des échéanciers ;
- Evaluation : collecter et transmettre les bilans CERFA au cabinet du préfet, réaliser le tableau de suivi des bilans, suivre les bilans financiers ; assurer le respect des échéanciers ;

**Développer les partenariats et les réseaux professionnels :**

- Travailler avec les « Groupe de médiation citoyenne » (GMC) dans le cadre de la commission thématique « médiation »
- Contribuer au repérage et à l'accompagnement des jeunes les plus éloignés des dispositifs de droit commun (scolarisation, santé, insertion)
- Assurer le déploiement des dispositifs mis en place en partenariat avec le procureur de la république (convention rappel à l'ordre, ...) et la systématisation d'actions de sensibilisation au dépôt de plainte
- Être l'interlocuteur identifié au sein de la collectivité du Tribunal de Grande Instance, de la Protection Judiciaire de la Jeunesse et du Service Pénitentiaire d'Insertion et de Probation dans le cadre des dispositifs qu'ils pilotent (TIG, ...)
- Initier la dynamique d'extension des points d'accès aux droits (PAD) en partenariat avec le CCAS
- Mettre en place des actions de responsabilisation des habitants (voisin vigilants) en lien avec les forces de l'ordre,
- Développer des actions visant à réduire les violences faites aux femmes en lien avec la Déléguée Régionale aux Droits des Femmes et à l'Égalité (DRDFE)

Le professionnel visera à assurer l'information, la promotion et la communication des actions de la mission ville en faisant apparaître les partenariats collectivité, État et ANCT.

## **SAVOIR FAIRE ET SAVOIR ETRE ATTENDUS :**

### **Savoir faire**

- Connaissance du territoire et des populations (pratiques sociales, culturelles, ...)
- Connaissance du tissu associatif, du fonctionnement social et urbain, des codes culturels
- Technique d'évaluation de situation, de gestion des conflits et de résolution des problèmes
- Techniques de communication et de négociation
- Techniques de travail en réseau
- Techniques de prise de paroles en public
- Capacité à rédiger des rapports, compte-rendu, recherche de financements
- Capacité à utiliser l'informatique

### **Savoir être :**

- Qualité relationnelles, d'analyse de situations
- Communication et ouverture au dialogue
- Discrétion professionnelle
- Capacité d'adaptation à tous publics : jeunes, adultes, ...

## **ENVIRONNEMENT PROFESSIONNEL :**

- Contacts directs et quotidiens avec la population
- Communication permanente avec l'équipe de la mission ville au sein de la collectivité
- Travail collaboratif et concerté avec les chargés de mission du cabinet du préfet
- Echanges, collaboration et partenariat avec les services des autres collectivités territoriales et les partenaires institutionnels : services déconcentrés de l'état, etc.
- Représentation de la collectivité auprès des acteurs locaux et partenaires institutionnels

## **CONDITIONS D'EXERCICE DES FONCTIONS :**

- Déplacements fréquents sur le territoire : être titulaire du permis de conduire
- Disponibilité horaire

Poste à pourvoir le plus tôt possible

Date limite de dépôt de candidature : Jeudi 30 novembre 2020 :

Envoyer par courrier votre lettre de motivation et CV à l'intention de : Monsieur le Maire d'Acoua Hôtel de ville d'Acoua - 97632 ACOUA Ou par mail à [chaimay.saandani@mairie-acoua.fr](mailto:chaimay.saandani@mairie-acoua.fr)